

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6108

Auteur(s) : Roger de l'Éprevier [particulier]

Bénéficiaire(s) : Michel, Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbé)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1154-1167, 16 décembre]

Action juridique : vente

Langue du texte : latin

Analyse

Roger de l'Éprevier vend à Michel, abbé de Préaux, et aux moines trois acres de terre situées à Étreville, entre la terre du Perrey et la route qui mène à la forêt de Brotonne. L'abbé lui remet en échange six livres chartraines ; ses fils Geoffroy et Richard obtiennent vingt sous.

Tableau de la tradition

Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 2, p. 62.
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A199, p. 186-187.

Indications

Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 2, p. 63.

Dissertation critique

Henri II, roi d'Angleterre, 1154-1189. Michel, abbé de Saint-Pierre de Préaux, 21 décembre 1152 - 15 ou 16 décembre 1167.

Texte établi d'après b

[T]empore Henrici regis Anglie secundi, filii Gaufridi comitis Andegavensis, Rogerius de l'Esprevier, multis necessitatibus coactus, vendidit Michaeli, abbati Pratelli, et monachis tres acras terre in Esturvilla, que est sita inter terram que dicitur del Perrei et viam que ducitur ad Brotoniam. Pro hac autem vendicione, accepit ab abbate et monachis sex libras denariorum carnotensium et duo filii ejus, Gaufridus scilicet atque Ricardus, pro concessione XX solidos habuerunt. Huic venditioni interfuit Hugo de Esturvilla, filius Pagani, et coram eo facta est ; qui et ipse testis hujus rei et eodem tempore vicecomes regis erat.